BULLETIN OFFICIEL



l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur: Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du $1^{\rm et}$ janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne ... " 50

Réclames ... 1

Faits divers ... 2

SOMMAIRE: Chronique hebdomadaire. — Partie officielle: Jury international des Récompenses, Groupe II: Economie sociale (suite et fin). — Partie non officielle: Don de la Ville de Paris. — Les Congrès: Congrès de Chirurgie. — Congrès de l'Enseignement supérieur. — Congrès d'hygiène ouvrière. — Le Salon (4° article). — Les ressources du Tonkin. — La Loterie de l'Exposition.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



rent tant de merveilles, qui nous apprirent tant de choses sans les fatigues du voyage, qui nous initièrent à tant de civilisations disparues ou en voie de transformation!

Comme sa sœur aînée, l'Exposition industrielle, l'Exposition coloniale a fermé ses portes. Il n'est pas trop tard pour parler encore d'elle quoique ses logis soient déserts et ses jardins détruits.

On avait mis à l'entrée de la section, le pavillon de l'Algérie. Etait-ce par effet du hasard, ce hasard alors a bien fait les choses; parmi tant d'aimables commissaires que la Tunisie, l'Annam, l'Exposition du ministère des colonies nous avaient envoyé, le plus accueillant et le plus affable était bien M. Vertan, le spirituel délégué du gouvernement général de l'Algérie. Comme son pavillon était là, à l'entrée, ainsi qu'un portier-consigne, il a pris ses fonctions très au sérieux; au début de l'Exposition coloniale, c'est lui qui nous en fit d'une facon charmante les honneurs, en réunissant autour d'un couscous arabe et d'un méchoui sous la tente, tous ceux qui avaient prêté quelque concours grand ou modeste à l'œuvre entreprise et réalisée. Il mit ainsi en relation bien des gens qui sans lui seraient restés inconnus, les uns aux autres, et par là il donna à tous des facilités nouvelles pour étudier en détail la grande leçon de choses que cette miniature coloniale nous apportait d'au delà des mers. Et de même qu'il l'inaugura ainsi, de même il ne voulut pas voir sonner au cadran qui marque la fermeture des Expositions, l'heure de la séparation, sans qu'une dernière fois, nous ne soyons réunis en souvenir des colonies et en l'honneur de l'Algérie.

La tentative était hardie. C'était le 12 novembre ; l'Exposition s'était close la veille. La nature attristée semblait revêtir les choses extérieures de cette apparence de deuil mélan-

colique qui était dans la pensée et dans l'âme de tous. Sous un ciel gris et lourd, le vent soufflait en ouragan, balayant des armées de feuilles dans les allées, tordant les arbres, creusant les eaux, renversant parfois sur les chemins les petits kiosques déjà abandonnés. L'aspect de désolation était général, serrait le cœur. Nous étions loin du début souriant de promesses, du ciel bleu de l'Algérie, du soleil irradiant et joyeux — mais M. Vertan a cette bonne humeur naturelle, cette ingéniosité particulière, qui pouvait seule faire accepter une fête arabe dans un cadre pareil. Nul de ses invités n'a manqué à la diffa que devait présider et qu'a présidé M. le docteur Gailleton.

Ce n'est point, bien entendu, sous la tente que nous conduisait M. Vertan, M. le docteur Gailleton allait dans la demeure d'un de ses confrères égyptiens, M. le docteur Kaleel, dans le petit pavillon qui servait de théâtre égyptien. Là était dressé le couvert. Citer les convives, c'est presque citer, selon le menu gracieusement illustré, toutes les notabilités qui ont pris quelque part au succès de l'Exposition coloniale. La diffa suivant ce menu était offerte au Maire de Lyon et aux notabilités dont je viens de parler. C'est dire leur nom à l'avance, M. Pila, M. Faure. MM. Claret, père et fils, M. Coqui, M. Nicod, M. Blum, tous les commissaires coloniaux, M. Morand, M. Pelosse, M. Rochex, M. Dulac, M. Bourgeot, commissaire de l'art oriental, etc. L'armée était représentée par M. l'intendant Stanislas; la presse par le sympathique directeur de l'agence Havas, M. Comte, par nos aimables confrères du Progrès et du Lyon, MM. Gouraud et Sigrist, par M. Léon Fournier et M. Léon Mayet, mon excellent ami et rédacteur en chef, qui a bien voulu me laisser le plaisir de remercier dans ce journal notre aimable amphytrion. L'art français aussi était représenté par le maître des maîtres, Coquelin lui-même. Malice du hasard qui amenait le maire chez un docteur et Coquelin dans un théâtre; nul n'échappe à sa destinée.

Si le dîner fut gai, je vous laisse à penser. Comment tout fut prêt et servi, c'est le secret de la Providence; Vertan n'a jamais dû s'en douter. Je soupçonne un peu M^{me} Delfaut, l'éditeur bien connud'Alger, d'avoir fortement, en l'occasion, aidé la Providence. Tant est qu'à l'heure dite, le couvert était mis, le dîner prêt,

et que dans un local relativement clos, on pouvait narguer le vent qui gémissait au dehors.

Il devait gémir le vent, s'il était gastronome, de ne pouvoir entrer, car jamais festin
ne put exciter davantage le désir des fils du
désert. C'était d'abord le couscous fameux,
puis les deux moutons rotis entier et dont
l'entrée fut triomphale sur l'épaule de quatre
arabes portant chacun un bout des deux perches qui avaient servi de broches; puis les poulets cuits à la manière arabe, puis la confiture
et les fruits d'Alger; puis enfin les meilleurs
crus de l'Algérie jusqu'à un vin blanc pétillant
et mousseux qui donnait l'illusion du vrai champagne.

Avant le repas, le D' Kaleel, solennel et grave, comme tous les orientaux, nous avait souhaité bonne santé et bon appétit. Le repas fini, il demanda la permission de porter un nouveau toast. Cet Egyptien parla avec l'esprit français. Comme Rabelais disait lui aussi qu'il ne fallait pas se fier à l'apparence, ni juger du vin par l'amphore, le D' Kaleel dit qu'il ne fallait prêter qu'une médiocre attention à l'apparence extérieure de sa profession. La danse égyptienne ou arabe n'était qu'un prétexte. Il avait voulu essayer d'initier les occidentaux à la civilisation égyptienne. Les danses dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, les chants, la musique d'un peuple sont pour les curieux des recherches ethnologiques pleines d'enseignement et de tradition. Le D' Kaleel termina sa petite harangue en disant que, de son côté, il voyageait pour s'instruire, se mettre au courant des idées, des progrès des peuples modernes, afin de rentrer dans sa patrie, en homme utile.

Ce n'était pas trop mal trouvé pour un Egyptien, et sa définition pourrait peut-être servir d'épigraphe à toute l'Exposition coloniale. Elle donnait plus de résultats qu'elle ne faisait de promesses. En parcourant les galeries, où l'on trouvait tout ce dont là-bas, dans les contrées lointaines, on fait usage, la foule inattentive ne voyait qu'un moyen de satisfaire une banale curiosité; l'érudit retrouvait dans l'art moderne, dans la civilisation actuelle, la trace profonde et presque inaltérée des arts et des civilisations antérieures; le commerçant et l'industriel étaient conduits à trouver pour nos capitaux et

pour le travail de nos nationaux, de nouveaux

Le D' Gailleton, auquel M. Vertan venait de porter un toast l'a dit en quelques mots; puis, spirituellement, il a remercié personnellement M. Vertan d'avoir eu un tel souci de la couleur locale, qu'il n'avait même pas oublié le « simoun » dans son programme!

La petite troupe du docteur Kaleel a exécuté ensuite une série de divertissements des plus originaux, et comme tout a une fin en ce monde, la diffa a pris fin.

Mais si tout a une fin, tout aussi est un éternel recommencement. M. le D' Gailleton, comme nous le faisons maintenant, a exprimé le vœu d'un recommencement. Et pour retrouver ce je ne sais quoi de poétique et charmant, cette amabilité affectueuse, ironique et bonne, qui doit faire partie aussi de la couleur locale, si pour retrouver tout cela et le couscous, et le méchoui avec, il faut aller en Algérie, eh! bien nous irons en Algérie.

PARTIE OFFICIELLE

LISTE DES RÉCOMPENSES

Distribuées aux Exposants

GROUPE II ÉCONOMIE SOCIALE

CLASSE 6

Economie Sociale. — Assistance publique. — Hygiène

- SUITE -

Diplômes de médailles d'argent.

Syndicat central des voyageurs de commerce, à Paris Société la « Prudence » à Montceau-les-Mines (Saôneet-Loire)

Fédération des sociétés coopératives de consommation des employés du P.-L.-M., à Grenoble.
Société la « Revendication, » à Puteaux (Seine). Société les « Equitables Coopérateurs », à Lyon. Société la « Pierre du Foyer », à Marseille. Association des employés de Charleville-Mézières, à

Compagnie des Sauveteurs rouennais, à Rouen.

Société l' « Etoile, » à Paris.

Société amicale des employés du Ministère des finances,

Société mutuelle de prévoyance des employés de commerce, Le Havre (Seine-Inférieure).
Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois, à Paris.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Char-leville-Mézières, à Charleville.

Société de secours mutuels des coiffeurs de Paris. Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices publics du Pas-de-Calais, à Arras (Pas de-

141° société de secours mutuels de Lyon, (voirie, architecture, etc.) à Lyon.

Société de secours mutuels de la ville de Pantin, à Pantin (Seine).

Association fraternelle des percepteurs et receveurs spéciaux de France.

Dispensaire de la société de secours mutuels des ou-vriers raffineurs de Nantes, à Nantes.

Société philanthropique des commis et marchands-tail-leurs de Paris, à Paris.

Société de l'Union des travailleurs du tour de France, à Paris.

Union générale des sociétés de secours mutuels de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure). Compagnie des mines de Roche-La-Molière.

Thuillier frères, à Paris.

Trefousse et Cie, manufacturiers à Chaumont (Haute-Marne). Compagnie des Docks-et entrepôts de Marseille, a Paris.

Garnier et Thiébaud frères, à Gérardmer (Vosges). Guéneau, fab. soieries à Lyon et Chauffailles (Saône-etUnion mutuelle des propriétaires, Lyon.

Muller et Roger, Paris. Parfumeric Pinaud (Klotz, successeur), à Paris.

Voelcker-Coumes, à Bayon (Meurthe-et-Moselle). Charles de Montgolfier, fabr. de papiers à la Haye-

Descartes(Indre-et-Loire). Compagnie de Fives-Lille, à Givors. Association nationale de la meunerie française, à Paris. Société de tir « La Bastidienne », à Bordeaux-la-Bastide

(Gironde).
Caisse de défense mutuelle des architectes, (M. Lucas, directeur), à Paris.

Caisse d'épargne de Corbeil, à Corbeil.

Chambre syndicale de la boucherie de Paris et du département de la Seine, à Paris.

Cercle républicain d'Arras, à Arras. Conseil des prud'hommes de Nîmes. Gauthier (G.) à Saint-Martin-d'Heuilly, près Guerigny

(Nièvre).
Matras Paul, à Paris.
Caisse d'épagne d'Orléans, à Orléans (Loiret).
Chambre syndicale du tissage mécanique des soieries,

Comité des associations de prêt et d'épargne de Saint-Pétersbourg, à Saint-Pétersbourg (Russie). Ligue française de la moralité publique, à Paris. Société bordelaise des habitations à bon marché,

à Bordeaux. Société générale d'éducation et d'enseignement, à Paris. Syndicat commercial et industriel de Lyon. Union des chambres syndicales des propriétés bâties

de France (Paris-Lyon-Amiens). Société « l'Union patriotique du Rhône », à Lyon.

Société de gynastique d'Arras, à Arras. Louis Méricant, à Paris. Union d'assistance par le travail du vie arrondissement de Paris.

Marquis de Gouvello, à Paris.

Crèche municipale de la Bastide, à la Bastide-Bor-

deaux (Gironde). Œuvre bordelaise des bains à bon marché, à Bordeaux. Assistance publique du département des Vosges. Hospice des enfants de la Ville de Bordeaux. Orphelinat municipal de Garçons, d'Angers (Maine-et-

Loire).

Société d'assistance par le travail, du xvuº arrondissement, (Batignolles), à Paris.

Société des fourneaux économiques des Ecoles commu-

nales laïques de la Ville d'Angers (Maine-et-Loire). Assistance mutuelle lyonnaise, à Lyon. Société des anciens élèves de la Martinière, à Lyon. Société des ateliers d'Aveugles, à Paris. Société de retraites pour la vieillesse, à Lyon.

120° société de secours mutuels de la Ville de Lyon, dite des « Crocheteurs réunis ».

Chambre syndicales des propriétés immobilières de la
Ville et de la banlieue de Lyon, à Lyon.
Chambre syndicales des propriétés immobilières de la
Ville de Paris, à Paris.
Chambre syndicales des propriétés immobilières de la

Chambre syndicale des propriétaires d'immeubles, à Amiens (Somme). Chambre syndicale des propriétaires d'immeubles du Vésinet. Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Fanfare de l'usine A. Enault, à Montrouge (Seine).

Diplômes de médaille de bronze.

Société « l'Econome », à Sens (Yonne) Société « l'Economie », à Maisons-Alfort (Seine). Union des agents du P.-L.-M., à Lyon.

Syndicat des ouvriers coiffeurs de Lyon, à Lyon. Chambre syndicale des tisseurs, à Lyon. « L'Union des familles » société coopérative et de

retraite, à Lyon. Association ménagère de chauffage de Lyon-Vaise. Société de secours mutuels de Lizy-sur-Ourcq, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). Société de retraites « l'Ardéchoise », à Lyon.

Société de secours mutuels « la Fraternité », à Nemours

(Seine-et-Marne). Société la « Mutuelle militaire », à Paris. 228° société de secours mutuels de Lyon, à Lyon. Société de secours mutuels des ouvriers et ouvrières de la manufacture de tabacs de Nancy, à Nancy. (Meurthe-et-Moselle).

Caisse de retraites des travailleurs du 1er arrondisse-

ment de Paris, à Paris.
Union fraternelle des sous-agents des Postes et Télégraphes de Lyon, à Lyon.
Société mutuelle de prévoyance au décès « l'Univer-

selle », à Paris. Société des engagés volontaires de 1870-71, à Lyon. Société fraternelle des anciens mobiles du Rhône à

Lyon.

Tuleu (Ch.), à Paris.

Benoist et Éerthiot, à Paris. Cambuzot-Roy et Surugue, à Seignelay (Yonne). Petillat, à Vichy, (Allier).

Société anonyme des laines des Vosges, le Thillot (Vosges). Levasseur A., à Paris.

Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales, à Nîmes (Gard).

Chambre syndicale de la gravure, à Paris.

Association des anciens élèves de l'école mutuelle du

Mans (ancienne école Dulac), Sarthe.

Bureau municipal de placement gratuit à la Mairie du vie arrondissement de la Ville de Paris.

the strain of the strain

Caisse de prêts des chefs d'ateliers de la Fabrique de soie de la Ville de Lyon, à Lyon.

Chambre syndicale de l'ameublement, à Lyon. Rieussec, instituteur à les Cassés, arrondissement de

Castelnaudary (Aude). Société républicaine des conférences populaires, à

La « Tutélaire » du viº arrondissement, à Lyon. La Tutélaire du vvº arrondissement à Lyon.

Association fraternelle de prévoyance des Commissaires de surveillance des chemins de fer français, à Lyon. 12º société de secours mutuels de la Ville de Lyon, à

58e société de secours mutuels de la Ville de Lyon, à Lyon.

90° société de secours mutuels de la Ville de Lyon à

Société de secours mutuels de Rivesaltes, à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). 101° Société de secours mutuels de la Ville de Lyon.

Société des cuisiniers de Paris, à Paris.

Diplômes de Mention Honorable.

Banque populaire agricole de St-Florent-sur-Cher, à

St-Florent (Cher).
Banque populaire coopérative de Toulouse, à Tou-

Société coopérative agricole d'Hyères, à Hyères.

Boulangerie ménagère, à Lyon. Société alimentaire des tapis, à Lyon-Croix-Rousse. Société coopérative de Ste-Foy-L'Argentière (Rhône). Boulangerie ménagère de Lyon-Vaise. Société coopérative de chauffage des employés du P.-L.-M., à Lyon.

Boulangerie sociale de prévoyance, à Lyon-Croix-Rousse. Union des consommateurs de St-Just, à Lyon.

Imprimerie Nouvelle, à Lyon.

Association typographique lyonnaise, à Lyon. Corporation des tisseurs lyonnais.

Syndicat professionnel des ouvriers apprêteurs réunis, à Lyon. Chambre syndicale des ouvriers chapeliers de Grigny, à Grigny (Rhône).

Syndicat général professionnel des mécaniciens chauffeurs et conducteurs de machines, à Paris.

Chambre syndicale professionnelle des coupeurs-tail-leurs d'habits, à Lyon.

Syndicat des employés photographes français, à Lyon. Groupement des cuirs et peaux, à Lyon. Société de prévoyance et de secours mutuels d'Auxerre,

à Auxerre (Yonne). Société de secours mutuels de Chatou, à Chatou (Seine-et-Oise).

Société de secours mutuels de Tassin la Demi-Lune, 172º Société de secours mutuels de Lyon « Les Tra-

vailleurs prévoyants ». Société « Le Sou par jour », société de retraites pour la vieillesse, en faveur des deux sexes.

Société « l'Union fraternelle » société de secours mutuels, à St-Clément (Yonne).

Société « l'Epargne », à Lyon. Société « La famille Lyonnaise », société de retraites ouvrières du département du Rhône, à Lyon.

La « Séquanaise », à Besançon. Manufacture des matières colorantes, à Lyon,

Mulatier-Silvent et fils, à Lyon.

Anthime (C.), à Bourges (Cher).
Dugny (J.), instituteur, à Hévilliers (Meuse).
Lenglet, avocat, à Arras.
Institution Louis Capon, à Elbeuf.

Essai d'assistance par le travail de la ville de Bordeaux. Bondet (docteur.) Société d'épargne en participation « Les Arts et Mé-

tiers », à Paris. Société « l'Avenir du Prolétariat », à Chaumont-s/-

Tharonne (Loir-et-Cher). Caisse de retraite des ouvriers fumistes, maçons et apprentis, à Lyon.

Société « La France Prévoyante » à Paris. Société de secours mutuels de Harcq (Ardennes). Société « La Bienfaitrice », à Lyon.

Caisse mutuelle de remboursement de la 27° section des « Prévoyants de l'Avenir », à Paris. Société « Alsace-Lorraine », à Paris. A. Fayeulle, à Calais (Pas-de-Calais).

PARTIE NON OFFICIELLE

Don de la Ville de Paris

La lettre suivante a été adressée par M. Champoudry, président du Conseil municipal de Paris à M. le Dr Gailleton, maire de Lyon.

Paris, 8 novembre.

Monsieur le Maire,

M. Maillard, inspecteur du matériel, des travaux d'art, des fêtes et expositions, est chargé par le Conseil municipal de remettre à la Municipalité de Lyon, au nom de la ville de Paris, un certain nombre d'objets ayant figuré à l'Exposition de Lyon.

J'ai donné personnellement l'ordre de joindre à ces objets un exemplaire de l'Atlas des anciens plans de Paris que je suis particulièrement heureux d'offrir à la Municipalité de Lyon en souvenir de nos cordiales re-

Je saisis avec empressement cette occasion, M. le Maire, de vous renouveler mes vifs remerciements pour l'accueil amical que vous avez bien voulu réserver aux représentants du Conseil municipal de Paris.

lors de l'inauguration de votre belle Exposition.

Veuillez, etc.

CHAMPOUDRY.

A cette lettre était annexé un extrait de la délibération du Conseil portant, qu'ensuite du rapport de M. Giron, et pour reconnaître la bienveillance témoignée par la Municipalité lyonnaise à celle de Paris, le Conseil, à l'unanimité, avait décidé de faire don à la ville de Lyon, d'un certain nombre de gravures, plans, photographies, albums et volumes, exposés par les services municipaux de la capitale, dans le pavillon de la ville de Paris.

Dans ce don, figurent notamment des gravures de MM. Haussoulier, Bracquemond, Lefort et divers ouvrages relatifs à l'histoire de Paris.

Au cours de la séance tenue le mardi 13 novembre, M. Chevillard, adjoint aux Beaux-Arts, a proposéau Conseil municipal de Lyon d'accepter le don généreux de la ville de Paris, et d'adresser les plus vifs remerciements à ses représentants.

Cette proposition a été unanimement approuvée.

Voici la lettre que M. le Maire de Lyon a adressée ensuite au président du Conseilmunicipal de Paris:

Monsieur le Président,

La délibération que le Conseil municipal de Paris a prise à l'unanimité, le 5 novembre dernier, sur la proposition de son bureau, et que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre en l'accompagnant d'une lettre cordiale, nous a profondément touchés.

Cette nouvelle marque de sympathie de la Municipalité parisienne, honore la ville de Lyon, et c'est en son nom que j'accepte les œuvres offertes par la ville

Permettez-moi, M. le Président, de vous adresser mes remerciements personnels dans cette circonstance et de vous prier d'être mon interprête auprès du Conseil municipal de Paris et de son bureau, en leur faisant part des sentiments de gratitude fraternelle que le Conseil municipal de Lyon leur envoie par mon intermédiaire.

LES CONGRÈS

CONGRÉS DE CHIRURGIE

SUITE ET FIN

L'orateur cite encore les noms de Claude Bernard, l'illustre physiologiste, de Pétrequin, de Pravaz, de Reybard, ceux de Barrier, Vallette, Letiévant, Daniel Mollière, etc., celui du professeur Tripier. « Qui de nous, ajoutet-il, n'a présentes à l'esprit les œuvres importantes de Rollet et de Diday? »

M. Tillaux craindrait de froisser la modestie des chirurgiens actuels de Lyon en portant un jugement sur leur valeur si hautement appréciée par tous, il se contente d'affirmer que l'école de Lyon n'a jamais été mieux représentée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Rappelant alors la révolution accomplie par l'antisepsie en chirurgie, le docteur Tillaux s'est ému du développement que la médecine opératoire tend à prendre aux dépens de la clinique, ôtant à la chirurgie son caractère scientifique pour la réduire au rôle de métier. Il a signalé un autre écueil de la situation présente,

la séparation qui tend à s'établir entre la médecine et la chirurgie, séparation qui fut naguère si néfaste aux progrès de l'art de guérir.

C'est contre ces tendances qu'il faut lutter pour conserver à la chirurgie française les qualités que l'art fait briller d'un si vif éclat, afin qu'elle continue comme par le passé à être une œuvre de science et de dévouement.

Le professeur Tillaux a terminé en rappelant avec émotion le nom des associés décédés.

M. le docteur Picqué à lu ensuite un rapport sur la marche de l'association, et présenté le compte rendu financier, en l'absence du trésorier, M. Alcan.

La séance, un instant suspendue, a été reprise à dix heures et quart. Différents rapports ont été présentés par MM. Lannelongue, de Paris; Gayet, de Lyon; Le Dentu, de Paris; Roux, de Lausanne; Chalot, de Toulouse.

La première question portée à l'ordre du jour de la soirée était : étiologie et pathogénie du cancer. Parmi les rapporteurs, citons les noms de MM. Duplay et Cazin, de Paris; Depage, de Bruxelles; Le Dentu, de Paris; Moty, de Lille; Bard, Schmetz et Fabre, de Lyon.

Dans une longue séance supplémentaire, le congrès a traité de la chirurgie des nerfs, des muscles, du cou, de la poitrine, etc. On a entendu entre autres, MM. Second, Picqué et Lavaux, de Paris; Forgue, de Montpellier; Zancarol, d'Alexandrie; Reverdin, de Genève; Vautrin, de Nancy; Tedenat, de Montpellier; Adenot, Sieur, Hassler et Raffin, de Lyon.

20 JOURNÉE

Mercredi, 10 octobre.

C'est par une visite de l'Hôtel-Dieu à laquelle assistaient tous les congressistes que s'est ouverte la deuxième journée du congrès de chirurgie.

M. Sabran, président du conseil d'administration des hospices, a reçu à 8 heures du matin les membres de l'Association française et les a conduits dans les divers services de l'hôpital. Après une visite des salles hospitalières, les congressistes ont assisté à diverses opérations très intéressantes pratiquées successivement dans leur clinique par MM. les professeurs Ollier et Poncet.

Les travaux du congrès ont été ensuite repris à une heure dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

La première question à l'ordre du jour traitait de l'intestin, de l'estomac et des annexes du tube digestif.

Divers rapports ont été présentés sur cette question, notamment par MM. les docteurs Championnière; Monod; Campenon, de Paris; Roux, de Lauzanne; Doyen, de Reims; Villar, de Bordeaux; etc., et de nombreux chirurgiens de Lyon.

La deuxième question concernant l'étude du crâne (face et cavités) présentait un réel intéret, aussi les rapports la traitant étaient-ils nombreux. A citer les observations fournies sur la trépanation par MM. les locteurs Broca, de Paris, Leriche, de Nice; sur le traitement de l'hydrocéphalie par MM. Picqué et Fevrier et sur un procédé pratique de topographie cranio-

cérébrale chez l'enfant, par MM. Lannelongue et Mauclaire, etc.

Enfin des rapports concernant la chirurgie des vaisseaux ont été communiqués par MM. Bousquet, de Clermont-Ferrand; Berthomier, de Moulins; Reboul et Delore.

La séance a pris fin à 6 heures.

A 9 heures du soir, les membres de l'Association se rendaient à la soirée offerte à l'Hôtel de Ville, par le professeur Tillaux.

3º JOURNÉE

Jeudi 11 octobre.

La journée du jeudi était consacrée à une excursion à Aix-les-Bains et au Revard. Les congressistes ont été reçus à Aix par leur confrères de la Société médicale; la soirée a été terminée par un banquet.

4º JOURNÉE

Vendredi 12 octobre.

Les congressistes ont repris leurs travaux, interrompus par l'excursion à Aix-les-Bains.

A huit heures, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association à la Faculté de médecine. Le congrès a adopté le nouveau règlement qui, ensuite de la reconnaissance de l'Association française de chirurgie comme établissement d'utilité publique (par décret du 26 août 1893), a été préparé par le secrétaire général sur les indications du Conseil d'Etat.

L'assemblée générale a ensuite nommé viceprésident du conseil d'administration de l'Association, M. Eugène Bœckelet membres du même conseil MM. Le Dentu et Delorme, de Paris.

A neuf heures, le congrès a entendu un rapport de M. Berger, de Paris, sur la réparation des pertes de substance, étendues des lèvres, puis de nombreux travaux sur la chirurgie des membres, le squelette et les articulations, lus par MM. Lejars, Poirier, Jullien et Mauclaire, de Paris; Vincent, Levrat, Rochet, Robin, Jaboulay, Rieublanc et Albertin, de Lyon; Tachard, de Montauban; Duret, de Lille; Marlier, de Bruyères, et Huguet, de Saint-Cyr.

Le soir, aux Célestins, une représentation de gala a été offerte aux membres du congrès.

5° JOURNÉE

Samedi 13 octobre.

Le programme de la matinée comportait une nouvelle visite aux hôpitaux.

M. le professeur Ollier a fait, dans l'amphithéâtre de sa clinique à l'Hôtel-Dieu, une démonstration, des résultats définitifs et éloignés des résections sous-périostées; il a ensuite présenté un certain nombre de ses anciens opérés et pratiqué quelques opérations aux lésions osseuses et articulaires.

M. le professeur Poncet a présenté dans son service à l'Hôtel-Dieu, des malades exothyropésiés (opération de Jaboulay) et d'anciens méthrostomisés.

Les nombreux congressistes qui ont assisté aux démonstrations des deux éminents chirurgiens n'ont pas caché le grand et vif intérêt qu'ils y ont pris.

Une séance supplémentaire a été tenue le

soir au cours de laquelle d'intéressantes communications ont été faites par MM. Reverdin, de Genève; Djemil-Bey, de Constantinople; Jacobs, de Bruxelles; Laroyenne, Condamin, Goullioud, Schmetz, de Lyon; Segond, Manoury, Delaunay, Boisleux, etc.

Dans une séance spéciale qui a suivi, quelques congressistes ont présenté différents appareils et pièces de leur invention, qui ont été examinés avec le plus vif intérêt.

Le congrès a été déclaré clos à l'issue de cette séance.

CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

— SUITE —

M. Liard a cédé ensuite le fauteuil de la présidence à M. Charles, recteur de l'Académie de Lyon, qui a donné la parole aux délégués des Universités étrangères.

M. Gustave Rümelin, délégué de l'Université Albert-Louis, de Fribourg-en-Brisgau, a lu une adresse en latin.

M. Dufour, recteur de l'Université de Lausanne, a fait l'éloge de Lyon et des lettres et des sciences françaises.

Lord Reay, au nom de l'Université d'Edimbourg, a lu une adresse écrite en anglais et qu'il a traduite en un français três pur, dans laquelle sont rappelées en termes cordiaux les relations amies qui, pendant plusieurs siècles, unirent la France et l'Ecosse.

L'Ecosse, dit-elle, a eu l'honneur d'être en termes d'une intime amitié avec la France pendant plusieurs siècles, et sur beaucoup de terrains elle a contracté avec elle une dette de reconnaissance. Nous nous rappelons avec fierté et avec émotion notre ancienne ligue avec la France, qui a subsisté pendant deux siècles et demi. Durant cette période, beaucoup des plus nobles fils de l'Ecosse ont servi dans la Garde écossaise en France, se sont vaillament battus et ont glorieusement donné leur vie pour la défense de votre honneur national.

Plus d'un de nos compatriotes, de même, ont étudié et appris dans les grandes Universités de France, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque présente et, comme le fameux George Bachanon et John Knox, ont apporté de France l'instruction et l'inspiration qui les ont préparés pour les splendides services qu'ils ont rendus au pays natal.

Nous considérons avec gratitude la France comme l'un de nos principaux éducateurs et comme l'un de nos plus vieux amis et bienfai-

La gratitude et l'amitié inspirées par les souvenirs historiques sont accrues encore par notre profonde admiration pour la littérature et la science françaises et pour l'éclat du génie français.

M. Chantre a parlé au nom de l'Université de Genève.

M. Van Hamel, délégué de l'Université hollandaise de Groningue, qui possede une chaire de langue française, a rappelé, en un français d'une admirable pureté, que la Hollande, elle aussi, a un Lyon, Leyde, qui, en latin, se nommait Lugdunum, et il a terminé par ces mots: Vicat, floreat, crescat, Academia lugdunensis, in æternum. « Qu'à jamais vive, fleurisse et croisse l'Université de Lyon ».

C'est par ces mots aussi que s'est terminé le discours de M. Færster, professeur de philologie romane à l'Université rhénane, Frédéric-Guillaume, de Bonn, a parlé au nom de cette Université et de celle de Greifswald.

M. Soldan a pris la parole au nom de l'Université de Bâle.

Le R. P. Coconnier, dominicain, recteur de

la jeune mais brillante Université de Fribourg, a àdressé à l'Université de Lyon un chaleureux et cordial salut.

M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille, ancien professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon, a lu une belle adresse dont nous détachons ce passage:

Il y a une âme lyonnaise dont le caractère le plus fortement empreint est l'orgueil, un orgueil de patriotisme local qui a été, qui est toujours fécond. Votre ville regarde derrière elle son passé, peuplé de souvenirs dramatiques et glorieux; et, comme sur une route très longue, une théorie éclatante et ininterrompue de fils qui furent illustres, depuis le Lugdunum, la Gallo-Romaine, jusqu'à la cité moderne, grande par le travail et l'industrie, grande par le talent et la science. — Ceux de Lyon peuvent toujours faire sonner: « Paris sans pair, Lyon sans compagnon ».

M. Em. Charles, recteur de l'Académie de Lyon, a lu différentes adresses conçues en termes des plus sympathiques, venues de l'Institut d'histoire de Catane, de l'Université d'Inspruck, de l'Université tchèque de Prague, des Universités de Kharkhow (Russie), Zurich et Munich.

M. Raulin, vice-président du Conseil général des Facultés, a demandé au Congrès de constituer son bureau définitif qui a été ainsi composé:

Présidents d'honneur : MM. Liard, Em. Charles et Gailleton, maire de Lyon;

Président: M. Chauveau, membre de l'Académie de médecine, ancien professeur à la Faculté de médecine de Lyon; Vice-présidents: M. Foerster, lord Reay, MM.

Vice-présidents: M. Foerster, lord Reay, MM. Van Hamel, Chantre, Bufnoir, de la Faculté de droit de Paris, et Bichat, doyen de la Faculté des sciences de Nancy, ancien membre du conseil supérieur de l'instruction publique;

Secrétaires: MM. les professeurs Fontaine, Pic, Hugounencq et Deperret, des Facultés des lettres, de droit, de médecine et des sciences de Lyon.

M. Chauveau a pris place à la présidence et a remercié les congressistes.

Puis M. Lortet, doyen de la Faculté des sciences, a donné le programme des travaux des Commissions, et la séance a été levée.

Le soir, l'Association des étudiants offrait, dans les salons Monnier, place Bellecour, un punch aux membres du Congrès.

Plusieurs discours ont été prononcés par lord Reay, recteur des universités écossaises; M. Van Hamel, professeur à l'Université de Goningue; M. Bernard Louvier, de l'Université de Genève.

M. Leygues, à peine arrivé à Lyon, s'était rendu à la réunion.

Voici en quels termes le ministre de l'Instruction publique a répondu à la bienvenue qui lui a été souhaitée.

Messieurs,

Je suis très touché de l'accueil sympathique que vous venez de me faire, et je vois bien que ce ne sont point des fatigues, comme on vient de le dire, qui m'attendent à Lyon, mais bien des joies, et je me félicite que des circonstances inattendues pour moi me mettent immédiatement en rapport avec vous. Car, il faut que je vous dise que je suis venu ici pour vous, pour l'Université lyonnaise qui compte tant de professeurs éminents dans ses Facultés.

Votre association représente l'élite de la jeunesse; le

Votre association représente l'élite de la jeunesse ; le pays met en vous ses espérances; je suis convaincu

que vous ne le tromperez pas.

Encore une fois, je me félicite de me trouver, en arrivant, au milieu de vous ; je sais tous les efforts que vous faites dans l'intérêt du bien. En attendant le plaisir de vous revoir pendant mon séjour ici, je lève mon verre à la prospérité de l'Association des étudiants lyonnais.

Cette allocution a été saluée par d'unanimes applaudissements.

Deuxième Journée. (Mardi 30 octobre.)

Trois questions étaient, nous l'avons dit, soumises aux délibérations des congressistes; ce sont les suivantes:

1º Du mode de recrutement des professeurs à Paris et en province, comparé à ce qui existe à l'étranger; 2º De l'équivalence des études et des grades dans les Universités françaises et étrangères;

3º Du moyen de soustraire les Universités françaises à l'uniformité des programmes, en favorisant le développement de chacune d'elles selon ses aptitudes, ses tendances et le caractère de la région.

Les congressistes se sont répartis entre trois commissions chargées d'examiner chacune de ces questions sur lesquelles d'intéressants rapports ont été présentés par MM. Fontaine, Clédat, Lépine et Lortet. Leurs conclusions ont été adoptées avec quelques modifications.

La seconde question a donné lieu surtout à un important débat.

Le congrès a adopté ensuite les vœux suivants:

Premier vœu. — 1º Lorsqu'un étudiant, pour être inscrit dans une université, doit fournir une justification d'études secondaires antérieures, il aura le droit d'être admis à se prévaloir non seulement des certificats délivrés par les autorités scolaires du pays auquel appartient l'université, mais encore du certificat d'études du pays dans lequel il aura terminé ses études. Ce droit n'existera toutefois que lorsque le certificat étranger produit l'aura été par une autorité compétente à déterminer ultérieurement et déclaré d'une manière générale équivalent au certificat national.

DEUXIÈME VŒU. — Que les équivalences de scolarité, admises déjà dans un grand nombre de pays, soient généralisées et notamment : A. que l'étudiant d'une nationalité soit admis à imputer sur la durée de scolarité universitaire exigée dans son pays un certain temps d'étude passé dans une université étrangère; B. que l'étudiant étranger soit autorisé à se prévaloir de la totalité par lui passée dans une nationalité étrangère:

TROISIÈME VŒU. — Que l'équivalence de certains grades, dont la liste pourra être ultérieurement dressée par les autorités compétentes, soit partout admise en faveur des étrangers, mais uniquement au point de vue scientifique, et pour permettre la recherche d'un grade plus élevé; le tout, sans préjudice de l'équivalence qui pourrait être accordée à titre particulier et après examen spécial des titres du postulant.

Que dans une prochaine réunion internationale des membres de l'enseignement supérieur, il puisse être procédè à la rédaction d'un manuel complet rédigé d'après un programme uniforme en une seule langue (le français), des renseignements exigés pour l'obtention des diplômes universitaires dans chaque pays. Une commission choisie parmi les membres du congrès de 1894, est nommée pour préparer la rédaction

Cinquième vœu. — Que dans tous les pays les équivalences de grade ou de titre soient accordées à titre gratuit, comme suite au sixième vœu: Le Congrès laisse au Conseil général des Facultés de Lyon le soin de désigner la date et le lieu de réunion du prochain congrès, à la condition cependant que son siège se tiendra dans une université française.

Pour préparer la rédaction de ce manuel, une commission est nommée dont voici la composition: MM. Louvier de Genève; Dreyfus-Brisac, de Paris: Firmery, de Lyon; Færster. de Bonn; Van-Hamel, de Groningue, let Katteubach de Fribourg.

Sur la proposition de M. Van Hamel, le congrès a décidé que le comité lyonnais serait chargé de faire choix de la ville où se tiendra le prochain congrès international.

(A suivre).

CONGRÊS NATIONAL D'HYGIÈNE OUVRIÈRE

Le 27 octobre, à neuf heures du matin, a eu lieu, à la Bourse du Travail de Lyon, l'ouverture du Congrès national d'Hygiène ouvrière, sous la présidence de M. le docteur Gailleton, maire de Lyon.

725 organisations ouvrières étaient représen-

tées par 77 délégués; y étaient représentés individuellement : 22 docteurs en médecine, 1 médecin-vétérinaire, 2 ingénieurs, 1 chimiste, 1 pharmacien, 1 architecte, des conseillers municipaux de Lyon, ainsi que divers citoyens s'intéressant aux questions d'hygiène.

Après le rapport de la commission d'organisation, fait par le citoyen G. Cochet, qui termine en espérant que le Congrès fera sortir des résolutions, toutes favorables à l'amélioration de tous ceux qui souffrent.

Le maire de Lyon fait le discours d'ouverture, dans lequel il reconnaît que l'insuffisance de salaire conduit à la misère et à la déchéance de l'individu, et que l'assistance, sous toutes ses formes, n'est qu'un palliatif qui ne peut donner un résultat désirable. Il termine en déclarant que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour est insuffisant; que ce à quoi il faut arriver, c'est à la transformation complète de l'organisation du travail.

Le Congrès décide ensuite de diviser ses travaux en trois commissions, les commissions se réunissant le matin, et, le soir, séance du Congrès.

L'après-midi du samedi a été réservée à une visite dans différentes usines et établissements industriels.

Au début de la séance du Congrès du lundi 2 novembre, le docteur Augagneur, de Lyon, a fait un exposé général sur la première question à l'ordre du jour, qui était de la durée de la journée de travail et chômage hebdomadaire au point de vue de l'hygiène.

Dans cet exposé il déclare que le surmenage chez les travailleurs est la cause déterminante de l'alcoolisme, et fait à cet effet un tableau imagé d'un ouvrier surmené par un travail excessif, avec un salaire ne suffisant point à alimenter ses forces physiques, et qui se trouve alors dans l'obligation de remplacer par l'alcool (excitant factice) la nourriture substantielle qu'il ne peut se procurer.

Il fait en outre la démonstration des faits corrolaires qui existent entre la machine à vapeur et l'homme, car, dit-il, il faut à tous deux donner la force par des moyens alimentaires afin qu'ils puissent actionner le mécanisme qui leur est propre. Il en 'conclut donc que la journée de travail ne doit pas excéder pour un travailleur huit heures par jour avec un repos hebdomadaire, que le surplus ne peut que porter une atteinte très grave à l'organisme du monde du travail. Dans sa brillante improvisation, il termine en disant que la journée de huit heures seule, permettra le développement physique et intellectuel des travailleurs tout en assurant la prospérité et la fortune de la France.

Après ce discours qui a été accueilli par des vifs applaudissements, le docteur Grollet de Paris, fait l'historique de la journée de huit heures, et dit qu'il y a nombre d'années que les socialistes ont demandé cette revendication, il est donc heureux de constater aujourd'hui que des hommes de science, appartenant à la bourgeoisie, leur donnent raison, il termine en reconnaissant que le congrès national d'hygiène ouvrière de Lyon a fait faire un pas en avant dans la solution des problèmes sociaux que les classes aisées avaient toujours refusé de résoudre.

La discussion s'engage ensuite sur les résolutions de la première commission, qui ont été adoptées.

A la séance du congrès du mardi 30 octobre, le docteur Cazeneuve de Lyon, fait l'exposé général de la deuxième question, concernant l'application de la loi de 1893 en faveur de la sécurité et de l'hygiène des travailleurs dans les établissements industriels, il démontre que cette loi, quoique imparfaite, n'a presque jamais été appliquée; il cite, à cette effet, de nombreux cas de non application et termine en reconnaissant la nécessité absolue de la revision de cette loi et sa stricte exécution.

La discussion sur les résolutions de la deuxième commission n'a donné lieu à aucune modification, et toutes ont été adoptées.

La séance du congrès du mercredi 31 octobre a été affectée à la discussion des rapports de la troisième commission, concernant l'hygiène de l'habitation ouvrière et de l'atmosphère du travail.

Le docteur Roux de Lyon, donne communication d'un long rapport bien documenté, sur les logements insalubres; ce rapport très explicatif sur les mauvaises conditions hygiéniques des logements ouvriers, se termine par des conclusions toutes favorables aux améliorations à y apporter.

Le rapport du docteur Roux est adopté à l'unanimité.

Le citoyen Mathieu, ingénieur électricien de Lyon, donne ensuite lecture d'un rapport très circonstancié sur les conditions antihygiéniques dans lesquelles travaillent le plus grand nombre de travailleurs, dans des usines, mines, ateliers et établissements industriels, il termine par des conclusions demandant [de grandes améliorations, qui sont adoptées.

Le Congrès s'est terminé mercredi soir, par une grande réunion qui a eu lieu dans la grande salle des fêtes de la Bourse du Travail, et où ont pris successivement la parole les docteurs Augagneur, Grollet, Roux; les citoyens Fagot et Dalle, pour donner connaissance des travaux du Congrès, ainsi que des résolutions qui y ont été adoptées. Ces différents orateurs ont été vivement acclamés par les nombreux auditeurs qui y assistaient.

Principales résolutions adoptées par le Congrès :

Travail maximum fixé à 8 h. par jour pour tous les travailleurs sans distinction de profession, avec un repos hebdomadaire. Que les enfants au-dessous de 16 ans ne peuvent être occupés dans les usines, ateliers, mines, établissements industriels, etc., etc. Que les enfants des deux sexes, de 16 à 18 ans, ne pourront pas travailler plus de 36 heures par semaine, sans que cela puisse excéder 6 heures par jour, avec un repos hebdomadaire. Que la femme enceinte ne devra être astreinte à aucun travail deux mois avant et deux mois après son accouchement. Que les inspecteurs du travail soient nommés par les syndicats ouvriers. Il a, en outre, adopté diverses modifications sur la loi du 2 novembre 1892, sur la nomination et la composition des commissions d'hygiène, sur la loi de 1893 et sur celle s'appliquant aux logements insalubres et à l'atmosphère du travail.

LE SALON

QUATRIÈME ARTICLE

Un excellent tableau de M. Jean-Jacques Rousseau retiendra tout d'abord mon attention. Il a pour titre *Veuve* et commande de suite l'attention et le respect. Le peintre est un élève de Roll et il a épousé de suite la vigueur de touche chère au maître. Du reste, le tableau de M. Jean-Jacques Rousseau était l'un des meilleurs du Salon et il méritait de tous points les suffrages éclairés des délicats et des artistes.

Je n'aime pas beaucoup les différentes toiles de M. Gabriel Villard: sa Femme nue me semble une étude assez consciencieuse, mais, malheureurement composée dans une tonalité quelque peu criarde. Sa Toilette est traitée, elle, dans une note trop grisâtre: ne croyez pas que l'âpreté de mes réflexions soit motivée par l'allure un peu shocking des œuvres de M. Gabriel Villard, non: mais le peintre aurait ce me semble un bien meilleur usage à faire de son incontestable talent.

Les Taureaux espagnols de M. de Vuillefroy sont superbes : voilà de la peinture solide : c'est fortement campé et largement traité : la vie circule intense dans cette toile qui fait le plus grand honneur, du reste, au peintre qui l'a exécutée, à l'artiste qui l'a conçue.

M^{me} Colin-Libour expose une toile de grande élévation d'esprit: Après la guerre. Cette artiste qui est élève de Rude a, comme le puissant évocateur de la Marseillaise, une acuité de vision étonnante. Et telle est la force de l'art que devant cette œuvre empoignante, une émotion indéfinissable vous saisit et les larmes montent à vos yeux.

Je n'approuve pas pleinement le panneau de M¹¹ Cornillac: Saint-François Régis parle aux bûcherons. J'ai été toujours très bienveillant pour cette artiste, mais, en la circonstance, l'effet général me semble défectueux. Je le regrette pour M¹¹ Cornillac, qui a des œuvres de valeur à son actif et à qui une hardiesse peu raisonnée a souvent joué de bien vilains tours.

La Femme à la toilette de M. Dastugue me paraît avoir sa place marquée dans un cabinet de bains: nous ne sommes pas des puritains, certes, mais enfin ceci me paraît un peu... voyons... comment dirais-je? J'aperçois d'ici que mes aimables lecteurs ont compris et ont heureusement complété ma pensée.

La Jeune Circassienne, de M. Mazuyet, est très expressive, d'un bon dessin et d'une richesse de coloris dont on ne saurait trop louer l'harmonie. Le même artiste a exposé, dans le Palais des Arts religieux, deux toiles de grande dimension qui ont été également très remarquées: Rebecca à la fontaine, et le Centenier devant Jésus

L'Antiquaire de M. Antoine Guy est d'une belle venue : très bien dessiné, très soigneusement peint, c'est l'une des bonnes productions d'un jeune peintre dont je suis heureux de signaler à la fois et la perfection évidente et le très réel talent.

Très jolis aussi trois paysages de M. Perracchio : la nature rêveuse de l'artiste s'y donne libre carrière et ce nous est un plaisir très sincère de signaler ces trois tableaux où le peintre affirme de plus en plus sa façon très particulière et sa très intéressante personnalité.

A signaler encore — car il faut que je termine — deux excellents portraits de M^{me} Fierens et de M. Seintein par M. Paul Pouget, très vivants et très réussis, ma foi; M. Ridet a deux bons paysages qui consacrent sa réputation déjà si solide; M. Truphème expose A l'École, une bonne toile de genre; M. Théodore Lévigne a deux toiles, simples cartes de visite où se révêle la virtuosité de son pinceau; à citer enfin quatre toiles de M^{me} Dauvergne, intéressantes à plus d'un titre et qui, pour l'avenir, me semblent renfermer plus que des banales promesses. Ici finit notre promenade à travers l'exposition de peinture.

La section des dessins, des aquarelles, des fusains et des pastels, contenait des pièces réellement intéressantes. En voulez-vous un spécimen? M. Adolphe Appian vous le fournira avec son œuvre admirable de rendu: Environs de Poncin; — rivière d'Ain. Ce superbe fusain fait le plus grand honneur à M. Adolphe Appian: il n'ajoute rien évidemment à sa gloire, mais il fournit à ses nombreux amis une occasion nouvelle de l'applaudir et de l'admirer. Très suggestives, les fleurs de M. Paul Biva; leur velouté, leur finesse et leur élégance ont fait l'envie de nombreux amateurs. L'un d'eux, notamment, a pu se passer son artistique fantaisie, en achetant à M. Paul Biva, la gouache exposée sous le numéro 1006. Mes compliments à cet intelligent amateur dont le flair - rien de celui de l'artilleur — révèle en la circonstance un jugement aussi sûr qu'éclairé.

M. Louis Jubien, donne un excellent portrait du poète lyonnais Joséphin Soulary. La physionomie est naturelle, très expressive et très vraie. Cette œuvre a été acquise, du reste, par la Ville de Lyon, et il nous a été bien doux, entre parenthèses, de voir les traits du poète des Figulines fixés à jamais par une main aussi expérimentée que celle de M. Louis Jubien. M^{11c} Ruth Mercier a des Roses blanches, superbes, d'une composition exquise et d'une grâce accomplie. M. Sterrer continue ses adorables miniatures qui lui valent la faveur constante du public artiste et élégant. M^{11c} Amélie Valentino, une des meilleures élèves d'Henner et de Carolus Duran, nous donne un Petit Florentin d'une légèreté de touche vraiment séduisante. C'est aussi simple qu'un primitif, et pourtant on voit que l'artiste a fréquenté les ateliers des maîtres contemporains. Pendant de longues heures, ce primitif s'est pénétré de l'esthétique moderne et il y a, ma foi, merveilleusement réussi. Mes compliments.

Noté des belles eaux-fortes de M. Joannès Drevet sur Lyon disparu: la puissante griffe de l'artiste s'y révèle en même temps que s'affirme son souci constant de la recherche de l'imprévu et du pittoresque. Noté aussi une belle reproduction, par M. Adolphe Lalauze, de l'Entrée de Charles-Quint à Anvers, du grand peintre Hans Mackart, deux eaux-fortes superbes de M. Ch. J. Beauverie d'après Corot: le talent de M. Ch. J. Beauverie s'identifie du reste supérieurement avec celui de son modèle. A signaler également, trois eaux-fortes de M. Xavier de Darranche, un aqua-fortiste distingué, dont nous nous plûmes à signaler le

talent lors du dernier Salon de Bellecour. N'oublions pas enfin les envois de MM. Danguin, Boutelié, et Paul Avril qui procèdent d'une inspiration des plus élevées et d'une méthode des plus irréprochables.

A un prochain article, l'examen approfondi des envois de la sculpture. Cet art dont la portée est si importante et si haute, mérite mieux, en effet, que des rapides citations. Il ne sera pas sans intérêt — et mes lecteurs seront certainement de mon avis — de consacrer quelques colonnes à ces artistes dont le génie égale le désintéressement et dont la seule ambition est de pouvoir faire jaillir du marbre frissonnant des idées, des désirs, des angoisses, des rêves...

GEORGES DE MYRTE.

LES RESSOURCES DU TONKIN

L'article suivant, récemment publié par les Tablettes Coloniales, nous paraît de nature à compléter utilement l'éclatante démonstration que vient de faire notre belle Exposition coloniale.

Les forêts de l'Annam et du Tonkin constituent une des ressources exploitables de notre nouveau domaine colonial. Rares et dévastées sur les côtes par la population annamite, elles règnent encore sur toute la partie montagneuse, depuis les premiers contreforts du Laos jusqu'au Mékong. Les nombreux produits qu'on en peut retirer viennent d'être utilement décrits dans un rapport adressé au sous-secrétaire d'Etat aux colonies par M. Thomé, garde général de l'administration forestière, envoyé en mission en Indo-Chine.

On compte plus de deux cents espèces ou variétés de bois, dont vingt-cinq d'excellente qualité, cinquante de bonne qualité et cent environ tendres et médiocres, mais qui trouvent cependant de nombreux emplois. Dans la première catégorie, M. Thomé classe en première ligne les quatre variétés de bois de fer (go-lim): le lim-xanh, le san-mat, le tou-mat et le thiet-dinh, coloration du rouge foncé au jaune clair, suivant les variétés, durée indéfinie, inattaquable par les fourmis blanches, grande dureté; sert aux constructions et à l'ébénisterie; abondant depuis la rivière noire jusqu'à Hué.

Les autres espèces de la première catégorie sont désignées ci-dessous :

Mun: bois noir très dur, difficile à travailler; emplois: meubles de prix, incrustations; durée indéfinie, plus lourd que l'eau.

Trac-mat: bois rouge très dur, sert pour les incrustations de nacre.

Les espèces go-sung, sua-nep et le nghien présentent les mêmes qualités.

Le sangle est excellent pour la batellerie.

Le ngoc-am est un bois jaune clair très dur, spécialement employé pour les meubles sculptés et les cercueils de grand luxe.

L'espèce go-vang-tam (deux variétés) est en bois jaune clair, facile à travailler, qui sert à faire les meubles laqués et les cercueils de luxe.

Le gioï: mêmes qualités et usages que le précédent et sert en outre aux constructions.

Le trai (deux variétés), jaune rouge, acquiert un poli très remarquable; emploi spécial: les piques annamites; analogue au buis d'Europe.

Le mit-mat et le mit-giaï (vulgairement appelé jacquier): gros fruits comestibles, arbres de plantation autour des habitations indigènes et sur le bord des routes; dimensions peu élevées, bois couleur jaune persistant, d'une durée indéfinie. Emploi: construction et ébénisterie.

Keo, ruri, ba-n-xé: mêmes qualités que les précédents.

Tous ces bois sont caractérisés par une durée indéfinie; ils atteignent généralement de grandes dimensions; ils sont durs et plus lourds que l'eau pour la plupart.

Des essences classées dans la deuxième catégorie ont une durée variant entre soixante et cent ans. On peut citer parmi celles-ci:

Le dinh-huong: parfum du clou de girofle, grande durée mais craint les intempéries.

Le the-moc: cercueils riches.

Le cho-chi: spécial pour les jonques et sampans, sert à faire des mâts; grande durée dans l'eau, ne vaut rien à terre où il est détruit par les fourmis blanches.

Le vaï-an-qua, dont le fruit (litchi) est très recherché par les Européens et les indigènes.

Le giau-mat, employé pour les avirons.

Le gia-thong, bois dur résineux et lourd, souvent veiné et recherché pour le mobilier.

Le man-lau, employé aux constructions des tribus muongs.

Parmi les espèces venant en troisième ligne. beaucoup sont d'un emploi très répandu en raison de leur légèreté, leur élasticité et leur facilité de travail. Voici le nom des plus connues ainsi que la désignation de leur emploi:

Le sang-vaï-gnoc, qui sert à faire des sabots. Le bob-ba-piau, des boiseries d'habitation.

Le gie-chan-cai, des avirons.

Le vang-bong, des mobiliers.

Le daï ou frangipanier, des objets tournés; fleurs odorantes.

Le gié-gai, des manches d'outils, instruments aratoires.

Le xoang-tia et le xoang-trariz, des habitations annamites.

Le da (banian) sert aux tourneurs.

Le mo, bois visqueux, sert à donner de la consistance au papier annamite.

Le tram-danh produit une résine.

Le cang-ke-long-truong, couleur rose, ébénisterie.

On rencontre également le pin au Tonkin et en Annam.

Outre les bois, il convient de mentionner les produits accessoires des forêts, qui donnent déjà lieu à un mouvement commercial important. En première ligne nous voyons la cannelle, qui croît spontanément dans les hautes forêts des Moïs du Quang-Nam et du Quang-Ngaï. La production annuelle dépasse 200.000 kilogs.

Le cunao ou faux gambier est un tubercule fourni par une petite liane rampante du genre Smilay, qui donne une matière tinctoriale rouge brun fort appréciée des Asiatiques. Le cunao, découpé en lames minces et soumis à l'ébullition, donne une liqueur dans laquelle on plonge les tissus; il les rend très imperméables, grâce à une matière résineuse qu'il contient; il en assure la conservation et leur donne une apparence lustrée.

Les huiles à laque sont fournies par un petit arbuste qui croît au Tonkin, dans les provinces de Sontay, Hong-Hoa et Cho-bo et dans le bassin de la rivière Noire. Le Tonkin consomme une quantité assez considérable de ces huiles et il s'en exporte annuellement 4.000 jarres, qui représentent près de 3.000 hectolitres.

Parmi les végétaux donnant une fibre textile, nous citerons la ramie, qui croît spontanément et est cultivée sur beaucoup de points sur le bassin de la rivière Noire et des provinces de Than-Hoa et Nyhé-An.

Nous reproduisons le passage suivant de M. Thomé, relatif aux bambous et aux rotins et à leurs emplois multiples :

« Le bambou est le produit le plus précieux pour

l'Annamite: il est employé aux charpentes des paillottes; tressé, il sert de murs, de tapis, de nattes. On en fait des coques de jonques et de sampans rendues étanches par une épaisse couche d'huile de bois. Il est utilisé dans tous les usages domestiques et se prête à tous les besoins d'une population industrieuse, qui en tire un merveilleux parti.

« Le rotin, liane qui atteint souvent une grande longueur, sert principalement comme cordage de batellerie pour haler les jonques à la cordelle; il sert également de haubans : doué d'une grande souplesse, il s'infléchit très bien sur les poulies. Souvent plusieurs tiges de rotin sont fordues ensemble et donnent un câble gros et très résistant. Le rotin flotte sur l'eau et est plus léger que le cordage en chanvre. Une espèce particulière de rotin à nœuds rapprochés qu'on nomme bâtons de Bouddha, est exporté en grandes quantités, en Chine principalement; il sert à faire des manches de parasols et des lames d'éventails. »

Il existe beaucoup d'autres produits dans la zone frontière indo-chinoise. On trouve le benjoin dans l'ouest, le pavot à opium dans le Trahning, la badiane ou anis étoilé dans la région de Lang-Son.

On voit par ce rapide exposé que la variété des éléments exploitables est grande : l'Européen peut y trouver un vaste champ où, la science aidant, il arrivera à une utilisation meilleure et plus rémunératrice des ressources naturelles de la colonie.

Ces sols vierges, dit M. Thomé, qu'une végétation séculaire a enrichi de ses détritus, pourront, après défrichement, produire les cultures riches qui ont fait la fortune de Java, Sumatra et Manille. Le tabac et le café réussissent, il ne s'agit plus que de rechercher parmi les nombreuses variétés celles qui donnent les meilleurs résultats: question de temps et de patience.

La période de défrichement sera pénible; mais la fièvre des bois, l'ennemi le plus redoutable, n'a-t-elle pas existé dans l'Inde et dans les grandes îles du détroit de la Sonde, où les cultures riches ont pris un immense développement? La main-d'œuvre est abondante et à bas prix. Les peuples asiatiques se déplacent facilement, et si telle race ne résiste pas au climat, telle autre peut la remplacer dans les travaux des plantations.

Il est permis d'entrevoir, dès maintenant, un avenir plein d'espérance pour la région forestière indo-chinoise. Les défrichements pratiqués suivant les méthodes rationnelles ouvriront le pays, en étendront l'exploitation et prépareront les grandes plantations, qui accroîtront la richesse de la colonie. — Tablettes coloniales. J.-P. T.

Macaroni ★★本 Rivoire et Carret En paquets de 250 et 500 grammes.

LA LOTERIE DE L'EXPOSITION

SEPTIÈME LISTE

Storch, A la Parisienne, 24, rue de la République: vêtement de dame et collet pour fillette. — Bourgeot, sculpteur, commissaire de l'Artoriental à l'Exposition: le portrait du gagnant. — Grel Jules, fabricant de fleurs artificielles, 8, grande rue de la Guillotière: une suspension et une corbeille de fleurs. — Lagarde G., directeur du Médaillier, 13, rue du Conservatoire, Paris: République, Jeanne d'Arc, bronzes d'art argentés. — Snieux et Cie, 20, avenue de l'Opéra, Paris: 4 parapluies en soie, valeur 15 fr. — Davidson, 25, cours Morand, Lyon: un gilet soie blanche. — Cosset-Dubrulle, 3, rue de Toul, à Lille: 2 lampes de mineur valeur 50 fr. — Veuve Pourret et Cie, 4, rue Gentil, Lyon: 2 chapeaux de dame, — Saillard J., 9, rue

St-Côme, Lyon: 200 cartes de visite. — Burtin et Gaillard, 5, rue du Palais-de-Justice, Lyon: un chapeau de fieurs. — Ovize, 12, rue St-Dominique, Lyon: 3 chapeaux. — Perraud, 9, rue du Garet: un chapeau. Simon, 41, rue de Béarn, Lyon: 2 lots parfumerie crème Simon. — Vachon, place de la Charité: 3 lots de parfumeries diverses. — Briau, 3, rue du Bât d'Ararette. 2 lets de carfumeries diverses. — Vallier et gent: 2 lots de parfumeries diverses. Sauzé, 53, rue Mercière: 2 lots de parfumeries diverses. - Libert et Desroul, 10, rue Jean-de-Tournes: 2 lots de parfumeries diverses.— Laniel, 21, rue Gentil: un pantalon.— Thevenin, 11, rue Childebert: saucisson de Lyon, valeur 30 fr.— Mazzo, artistepeintre, 13, rue Quatre-Chapeaux, Lyon : un tambou-- Sanlaville, place de la Comédie : un lot de cravates de luxe. — Casiez-Bourgeois, à Cambrai (Nord); divers albums pour collections. et Fils, 4, rue St-Dominique, Lyon: un chapeau. — Varraud, 33, rue de l'Hôtel-de-ville: une écharpe soie. Girard et Cottier, 4, place du Gouvernement; une plante fleurs naturelles. — Geynet, 5, place St-Nizier: une corbeille de fleurs. — La Chambre Syndicale des Entrepreneurs de travaux des Bâtiments, 8, rue des Archers: deux grands vases étrusques, valeur 125 fr. - Fauquet et Cie, 84, rue de la Pyramide: une coupe et son couvercle en cristal. - La Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie : 2 plats artistiques, valeur 125 fr. - La Grande Maison: une robe de chambre brochée soie, valeur 250 fr.

. HUITIÈME LISTE

Mile Arosa, 5, rue Proney, Paris: une toile peinture — Ravier, à Morestel (Isère): une aquarelle. — J. Savigné, imprimeur, à Vienne (Isère): 22 beaux volumes illustrés. — Lefranc et C¹°, 64, rue de Turenne, Paris: diverses fournitures pour la gouache et l'aquarelle, une boîte peinture. - L'incombustibilité, 83, boulevard une boîte peinture. -Magenta, Paris: 2 douzaines grenades Labbé. Tramu, parfumeur, à Aix-les-Bains : divers lots de parfumerie fine. — M^{mo} Berthuin, 7, rue Boissac, à Lyon: divers lots de parfumerie fine. Altieri, à Mieussa (Jura): une médaille « Rouget de l'Isle ». — J. Forest et C¹⁰, 14, rue Buisson, Saint-Etienne: Un lot de rubans. — Société des raffineries de sucre de Saint-Louis, à Marseille: 500 kilogs de sucre en plusieurs lots. - Murillon, 20, rue Constantine, Lyon: une toile peinture. — Chambre syndicale des ouvriers sabotiers, à Lyon: 4 paires de sabots. — Omar ben Smaïa, à Alger: une paire d'appliques porte-bougies. — Ch. Soulacroix, artiste-peintre, à Florence: une toile peinture. — Manufacture de Saint-Gobain, Cirey et Chauny: deux glaces biseautées, une table verre, deux hublots. — Goschlet et Cie, à Bienne, (Suisse): Un remontoir acier noirci. — Richard, 8, impasse Fessard. Paris: un baromètre à cadran, — Le « Co-Fessard, Paris: un baromètre à cadran, losse de Rhodes » : un guéridon, valeur 90 fr.

NEUVIÈME LISTE

Beauverie, artiste-peintre, 29, rue Gabrielle, Paris: une aquarelle, une eau forte et un tableau. - La société électro métallurgique de Froges (Isère) : douze couverts [aluminium, 12 cuillers à café, [un encrier aluminium, valeur 75 fr., un presse-papier aluminium une corbeille à pain, un ramasse-miettes. - Henri Grobon et Cie, 10, quai Saint-Clair: 20 coupons soie ries. — H. Morel, maître des forges à Saint-Nicolas, près Resen (Ardennes): Un fourneau nouveau modèle Leborgne, Simon et Cie, à Grenoble: Six chapeaux de paille, pour dames. — Milo Bindit, 13, rue Saint-Côme : une corbeille de fleurs. - Rochet, à Besançon (Doubs): Une brosse pour vestibule. — Guy de Liotard. à Cussac (Lot-et-Garonne): son exposition de rhums — La chambre syndicale des négociants, 2, ruc de la Poulaillerie, Lyon: jeune fille Louis XVI, bronze d'art de Van der Straeten: soldat, bronze de Guillot; marin, bronze de Guillot; ¹rc culotte, ¹rc toupie, bronzes dorés de Reset; David devant Saul, bronze de Bareau; coquille vide-poche, bronze; garniture de cheminée, faïence de Choisy-le-Roi; théière Louis XIV, porce laine de Limoges avec peintures; service à liqueurs, cristal de Bohème; deux vases décoratifs dorés; jardinière, cristal de Bohème; coffret avec 3 flacons d'essences; trousse; nécessaire; album à photographies; encrier, bronze doré; lampe, pieds onyx avec chapeau

DIXIÈME LISTE

Pellet, 19, rue Mercière, Lyon: un réveil bronze. G. Leclert, 33, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon: Zacarie et Prost, 14, rue Cen-3 coffrets à bijoux. trale: un chapeau. — Masséi, 2, cours Gambetta: une casquette marine. — Fleury, 1, place Raspail: un chapeau garni. — Mayet, 220, rue Duguesclin: une gerbe, fleurs naturelles. - Doré fils, aux Grès : Divers lots de Bonneterie. - L. Grey, à Dijon : Lot de bonneterie et maillot, pour vélocipédiste. - Fritz Kæchlin et Cie, rue de Mulhouse, à Paris: une pièce de calicot Moreau, carrossier, à Oradoux-sur-Vayres (Haute-Vienne): une paire porte-patins mobile. — Dussel, à Rabastens (Tarn): bon pour 4 paires de chaussures pour hommes. — Geisler, aux Chatilles, par Raon-l'Etape: Plusieurs lots de boîtes de papier et de cahiers. — Mile Garalda, 27 bis, rue Vieille Monnaie: 4 litres grande liqueur d'Espagne. — Biétrix ainé et Cie, 29, rue Lanterne: chocolats, quinas, bonbons. — M^{me} Dumont et Cie, 2, rue Bossuet: un corset. — J. Chaverot, 6, grande rue des Feuillants: Un lucas lamé or, un tapis broché.

ONZIÈME LISTE

Schmitt, 22, rue de Charonne, Paris: une étagère Louis, acajou et cuivre, une étagère ovale, une étagère dorée. — Société Anonyme des forges de Franche-Comté, à Besançon : six montres. — Tombarel frères, à Grasse : divers lots, fleurs d'orange et huiles. -Edouard Moreau, membre de la chambre de commerce de Belleville : une caisse de vins fins. -- L'Union des planteurs de thé, à Londres : thés et Wisky. lerin, pharmacien à Tarare: plusieurs lots de café Barlerin et farine Mexicaine. — Laforge, à Mouzaiaville (Algérie): plusieurs bouteilles d'Amer Laforge. Menier, fabricant de chocolats à Paris : cinq lots de douze boîtes, tablettes de chocolat. — Ullman frères, à Montbéliard (Doubs): un remontoir nickel. — Hemmel, 67, avenue de Noailles, Lyon : « La sculpture », bronze d'art. — Chosson aîne, à St-Laurent-les-Macon (Ain) : un saucisson (pièce de canon), valeur 60 francs. — Perrachon, 13, rue d'Algérie, Lyon: trente boîtes de bonbons. — Iwill, artiste peintre, 14, quai Voltaire, Paris: une étude. — Chapuisat et Cie, 22, place Tolozan: deux caisses de thé, valeur 30 francs. — Moet et Chandon, à Reims (vingt-cinq bouteilles de champagne).

(A suivrė).

UN MONSIEUR offre gratuiteconnaître à tous ceux qui sont atteints d'une
maladie de peau : dartres, eczémas, boutons,
démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se
guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé
en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre,
dont on appréciera le but humanitaire, est la
conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VIN-CENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique Porte-voix, Paratonnerres

Anc Maison CHOLLET & REZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

GDE BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. - SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

FLEURS

POUR MODES

Maison de Gros

PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement

ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES V'e Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)



POMPES à vin

PRESSOIRS

Fouloirs Égrappoirs

Grande Fabrique de Cuves et Foudres

Exposition de Lyon $\frac{\partial}{\partial x}$

Chai modèle (Coupole et Pavillon spécial Près la porte Tête-d'Or.

AMEUBLEMENTS

Maison Henri BONJOUR

LYON - 42, cours de la Liberté, 42 - LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art Tentures - Glaces - Tapis - Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

CHOCOLATDE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon

SERVICE D'HIVER

Vient de Paraître

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

Contenant toutes les modifications survenues à l'Horaire des Chemins de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver

Prix : **30** cent. — Franco : **35**

VENTE EN GROS:

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON

Le demander dans les KIOSQUES et dans les GARES

ARIAGES RICHES

ec timbre p. reponse a м. et м=" Henrı, qual Claude-Bernard on. Inutile a moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion al



VA PARAITRE PROCHAINEMENT

TAB

LIVRE D'OR

l'Exposition de Lyon

BELLE PUBLICATION DE LUXE

Cet ouvrage, illustré de nombreuses gravures, se publiera par fascicules. Il sera complet en 50 fascicules.

ON SOUSCRIT

A l'Agence FOURNIER

14, rue Confort, Lyon. ET DANS SES SUCCURSALES

Prix de souscription : 25 fr.

FABRIQUE DE REMISSES

J. MOUSSY Fils 16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bté S.G.D.G. Soies, Cotons, Fils et Fournitures générales pour la

La Revue Bi-Mensuelle

TIRAGES FINANCIERS Paraissant les 12 et 25 de chaque mois. — Publiant tous les tirages des valeurs à lots, et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.

Prix du nº: 10 centimes. Abonnements: France, 2 fr. par an; Etranger, 3 fr.

Pour les abonnements: s'adresser aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuiliers (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections générales de tous les végétaux en plein air, servant à l'ornementation des jardins : Arbres fruitiers, forestiers, d'alignement, arbustes à fleurs et à feuilles persistantes, conifères, rosiers, clématites, plantes grimpantes, plantes vivaces, jeunes plants pour haies et reboisement, etc., etc. Tracés et exécution de Parcs et Jardins.

AVIS AUX CYCLISTES

Voulez-vous conserver votre machine toujours neuve, propre et éblouissante? Peinturez-la avec la peinture **émail** qui s'y applique directement et sèche en une heure.

Elle s'emploie aussi avec beaude succès sur les objets tels que: voitures de luxe, meubles, plâ-tres, ciments, terre cuite, zinc, fer, et pour tous les travaux d'intérieur.

La peinture émail se trouve aux nuances suivantes :

Blanc-crème, bleu turquoise, bleu outremer, jaune de chrôme, noir, rouge, rose, vert, d'eau, vert foncé, gris perle, brun.

Prix des différents bidons : 1 fr. 75 et 3 fr. 25.

Un bidon de 1 fr. 75 suffit pour peindre une bicyclette.

Dépôt général : Aux Petits Docks du Commerce, rue Confort, 12, - Lyon.

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr.; 2 fr. par mois assurent 2,000 fr., et ainsi de SIX

TIRAGES PAR AN Le souscripteur participe aux tirages des son premier ver-sement et jusqu'au remboursement intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE S'adrer au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

!Grand succès!

L'ALBUM de

GRENOBLE

Le Nº 3 de la Charmante Collection

Contient 30 pages de Gravures

pour 50 centimes.

Franco 65 centimes.

AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, LYON

GRENOBLE ET LYON

62 Pages de Gravures

80 Centimes, — Franco: 1 Franc.

J. SAMBET Place de la Miséricorde, 12, LYON et Chocolat Fournisseur des à domicile Cuisson tous les Jours

VOICI L'HIVER! c'est-à-dire

la saison où l'on consomme du

Nous recommandons à nos Lecteurs

1 fr. — 2 fr. 50 — 4 fr. 50 et 8 fr.

dans toutes les épiceries et

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

DEMANDEZ BIEN LE THÉ DES MANDARINS